

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 19 décembre 2023**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil, le mardi 19 décembre 2023 à 19h30 et à laquelle étaient présents les conseillers ; Rémi Faucher, Léo-Paul Thibault, Yves Martin, Marie Dubois, et Gilles Martin, sous la présidence du maire Louis-Georges Simard formant quorum.

Madame Lorraine Demers, conseillère, est absente.

Madame Nathalie Dubé, directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Louis-Georges Simard ouvre la séance à 19 h 34

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Nathalie Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du budget de l'année financière 2024 et du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 4) Période de questions
- 5) Levée de l'assemblée

23-12-01

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3) Adoption du budget de l'année financière 2024 et du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954, paragraphe 1, du Code municipal, le Conseil municipal doit adopter le budget de l'année financière et y prévoir des revenus au moins équivalents aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2024-2025-2026 ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

23-12-02

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le présent Budget de l'année financière 2024 et le Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2024-2025-2026 suivant, soient adoptés et il est décrété ce qui suit :

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 19 décembre 2023

Dépenses de fonctionnement	2024
Administration générale	748 906 \$
Sécurité publique	311 101 \$
Transports	694 593 \$
Hygiène du milieu	724 052 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	119 096 \$
Loisirs et culture	268 774 \$
Frais de financement	63 686 \$
Total des dépenses de fonctionnement	2 930 208 \$
Remboursement en capital de la dette à long terme	222 751 \$
Total des dépenses de fonctionnement, des autres activités financières et des affectations	3 152 959 \$

Le Conseil adopte les dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations suivantes pour l'année financière municipale 2024 :

Et le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus	2024
Taxes sur la valeur foncière	
Taxe foncière – Générale	1 622 817 \$
Taxe foncière – Aqueduc et égout	39 451 \$
Taxe foncière – Enrochement et chemins municipaux	65 364 \$
Sous-total des taxes sur la valeur foncière	1 727 632 \$
Taxes sur une autre base	
Taxes de services et dettes – Aqueduc et égout	447 185 \$
Taxes de services – Collecte des matières résiduelles	198 429 \$
Taxes de services – Vidange des fosses septiques	40 036 \$
Taxes de services – Cours d'eau	80 736 \$
Sous-total des taxes sur une autre base	776 386 \$
Compensations, transferts et autres revenus	
Compensation tenant lieu de taxes	80 580 \$
Transferts	453 088 \$
Services rendus, impositions des droits, amendes et pénalités et autres revenus	125 273 \$
Sous-total compensations, transferts et autres revenus	658 941 \$
Total des Revenus	3 152 959 \$

QUE le Conseil adopte le Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2024-2025-2026 en y présentant les projets suivants :

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 19 décembre 2023

Année	Activités	Montant estimé
2024	Transport	455 000 \$
	Infrastructures	37 000 \$
	Développement et loisirs	275 000
	Total :	767 000 \$
2025	Transport	1 005 000 \$
	Infrastructures	230 000 \$
	Total :	1 235 000 \$
2026	Transport	155 000 \$
	Infrastructures	338 000 \$
	Total :	493 000 \$

ADOPTÉ

4) Période de questions

22) Levée de la séance

23-12-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault, conseiller, et résolu à l’unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20 h 03

ADOPTÉ

Louis-Georges Simard
Maire

Nathalie Dubé
Directrice générale, greffière-trésorière